



**PRESENTATION
ACTION
ROTARY BEBB /
BRESSEDIS
17/09/2024**

C'EST QUAND LE BONHEUR.....

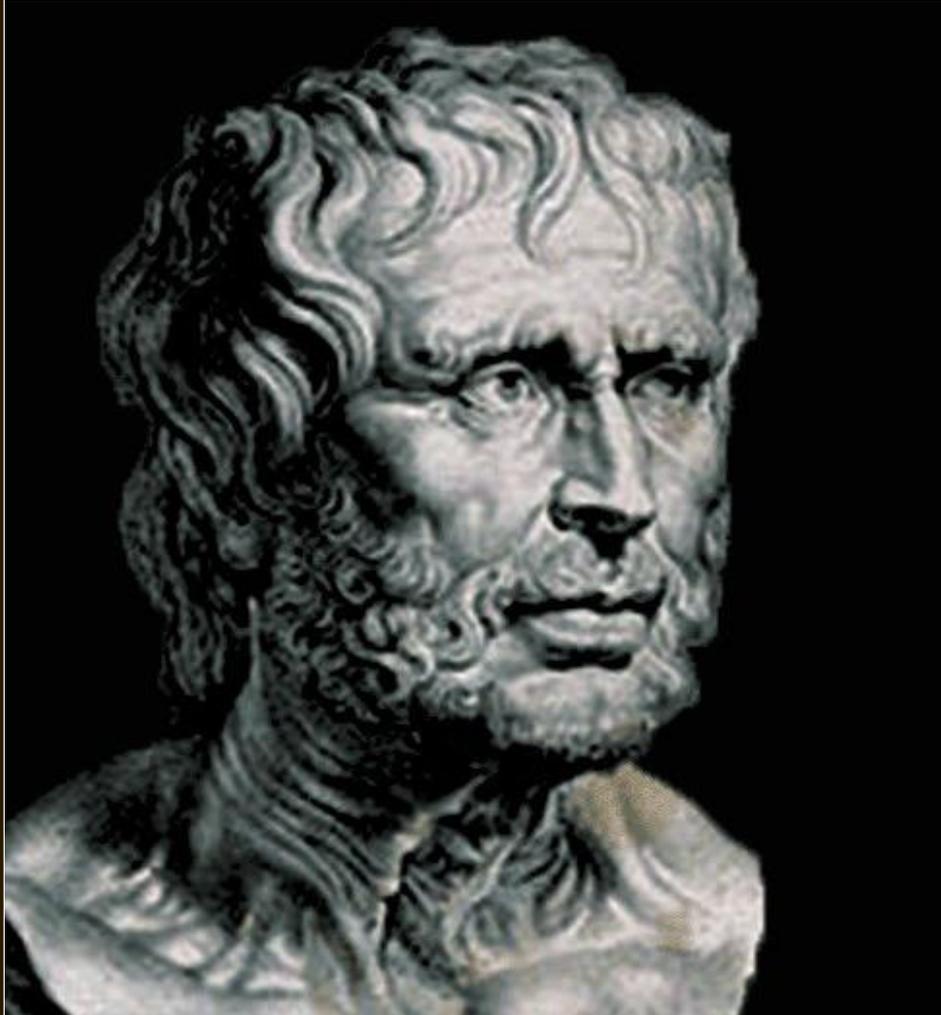


*« La chasse au bonheur est ouverte
tous les matins. »
Stendhal*

L'HISTOIRE D'UNE VIE DE COMBAT



LA VIE.....UN LONG FLEUVE TRANQUILLE ?



“ Seul l’arbre qui a subi les assauts du vent est vraiment vigoureux, car c’est dans cette lutte que ses racines, mises à l’épreuve se fortifient. ”

Sénèque,
philosophe de l’école
stoïcienne

LE COMBAT D'UNE MERE POUR SON FILS

MEUSE
Actualités

Le combat d'une mère pour les yeux de son fils

M^{me} Dillinger, de Longeville-en-Barrois, veut se rendre aux Etats-Unis pour consulter un professeur de renommée mondiale. Pour l'aider à financer le voyage et les soins, l'association Valentin-Haüy lance une collecte.

« Tant qu'il restera un espoir, j'irai jusqu'au bout pour sauver la vue de mon fils. » L'échéance est aujourd'hui arrivée pour Mme Dillinger après des années de lutte pour guérir Manech, 15 ans, atteint de déficience rétinienne.

Après différentes opérations infructueuses en France, son unique chance réside dans le diagnostic apporté par le plus grand spécialiste oculaire au monde. Celui que l'on surnomme « le dieu de la chirurgie moderne » pour les maladies rétinienne, le professeur Scheepens, qui réside à Boston, aux Etats-Unis. Coût de la consultation: 50.000 F.

Pour cette modeste employée de Bergère de France,

veuve et mère de deux enfants, l'espoir et le courage ne suffisent plus. L'avenir de son fils est devenu aujourd'hui une cruelle question financière. Si, au terme de la consultation, une opération s'avère possible, les frais d'intervention s'éleveront à 500.000 F. Ni la consultation, ni l'opération ne sont prises en charge.

Après avoir tenté de trouver les fonds nécessaires, auprès des ministères, des associations, et différentes structures nationales, sans succès, Mme Dillinger s'est retrouvée seule. Contactée par M. Jean-Claude François, directeur de la Caisse d'Epargne de Bar-le-Duc et président du comité du sud meusien de l'association Valentin-Haüy,

Mme Dillinger a enfin trouvé une structure pour l'épauler dans ses recherches.

Une dernière chance

Une grande collecte est actuellement lancée par l'association, via le comité local, pour réunir les fonds suffisants au déplacement, à l'hébergement et à la consultation. M. François entreprend également de sensibiliser le public en faisant appel à différentes associations, comme le Rotary ou le Lions Club.

Pour ce voyage, cette mère de famille est prête à déplacer des montagnes: « En France, les médecins m'ont dit qu'il n'y avait plus rien à faire, que ma démarche était démesurée. Des amis m'ont signalé ce

professeur, le meilleur. Je ne m'arrêterai qu'après son diagnostic, qu'il soit positif ou non. S'il reste une chance pour que mon fils garde une vue normale, elle se trouve à Boston. Je ne mène pas ce combat pour ma propre conscience, mais pour lui, pour son avenir. »

Beaucoup de volonté

Opératrice de saisie à Bergère de France, Michèle Dillinger habite en HLM où elle élève seule ses deux enfants, Manech, et sa fille Mélanie, 14 ans. Le courage et la confiance en l'avenir l'ont motivée tout au long de ces années. Manech souffre d'une fragilité rétinienne à l'oeil droit depuis sa naissance. Une première opération en décembre 88 à Nancy, suivie de plu-

sieurs séances de laser, s'est révélée infructueuse.

Réopéré en décembre 90, puis à l'hôpital Lariboisière de Paris en avril 91, le jeune adolescent n'a pu retrouver une vue normale. Il a aujourd'hui perdu toute vision à l'oeil droit, et souffre également d'une déficience rétinienne à l'oeil gauche.

Malgré ses différentes interventions successives, Manech a toujours eu une scolarité normale, au lycée Poincaré de Bar-le-Duc. Il passe cette année en 3e et suit des cours particuliers durant l'été pour rattraper les heures perdues. Et comme tous les enfants de son âge, il attend avec impatience ce voyage aux Etats-Unis, le pays de ses rêves.

Nathalie COLLIN

Pour aider Manech

Association Valentin-Haüy
Comité de Bar-le-Duc:
M. François, 13, rue des Polkas, à Bar-le-Duc
Chèques ou CCP 30300 Nancy à l'ordre de l'association Valentin-Haüy.

Pour les yeux de Manech

En août 1991, une collecte est organisée par l'association Valentin-Haüy, pour financer les frais d'une intervention chirurgicale en faveur de Manech. Le jeune homme, âgé de quinze ans, souffre d'une déficience visuelle suite à un décollement de la rétine. L'opération de la dernière chance doit avoir lieu aux Etats-Unis, mais il faut réunir la somme de 500.000 F. La maman de Manech, ouvrière à la société Bergère de France, dispose de peu de moyens. Jean-Claude François, président de l'association, décide de lancer une souscription.

Chaîne de solidarité

En quelques semaines, une importante somme d'argent est réunie (133.090 F), émanant de dons de particuliers et de divers organismes. Mais la consultation médicale diffère la date de l'intervention à cinq ans. Que faire de tout cet argent ?

La maman de Manech qui, entre temps, a souscrit un emprunt de 60.000 F à la caisse d'épargne, où Jean-Claude François est directeur, demande à son retour en France la restitution des sommes collectées. Des justificatifs sont apportés à hauteur de 54.000 F, mais elle se heurte à une fin de non recevoir. En septembre 91, une avance de 20.000 F est versée, et il faut attendre une ordonnance en référé de juin 92, pour qu'une somme complémentaire de 22.290 F soit allouée.

Un dérapage

Poursuivi pour escroquerie et abus de

confiance, Jean-Claude François comparaisait, hier, devant le tribunal correctionnel. « Qu'avez-vous fait du reste de la somme ? » demande la présidente.

« Nous avons suffisamment d'argent, car l'opération n'était pas possible, alors le restant a été restitué aux donateurs », répond le prévenu.

Par la suite, une négociation à l'amiable avec les instances nationales de l'association permettront à la maman de Manech de toucher un solde de 74.000 F.

« Dans cette affaire, on a voulu l'aider, a convenu Me Lechaudel, partie civile. Mais on n'est pas allé jusqu'au bout, et il y a eu un dérapage dans la gestion du dossier ».

Le substitut Pierre Couttenier parlera du « préjudice diffus des donateurs », en évoquant « un détournement d'humanité ».

« Le prêt accordé était inutile car les dons recueillis étaient au-delà des frais engagés pour le voyage ». De son côté, Me Kröl retiendra la bonne intention du prévenu.

« C'est le monde à l'envers. Il aurait mieux fait de ne rien faire. Et si délit d'escroquerie il y a, ce n'est pas au bénéfice de mon client ».

L'avocat ayant plaidé la relaxe, le tribunal a néanmoins retenu, dans son délibéré, la culpabilité de Jean-Claude François, qui a été condamné à dix mois de prison avec sursis et mise à l'épreuve pendant dix-huit mois, et au versement de 46.330 F de dommages et intérêts.

AIDER LES AUTRES UNE NECESSITE

"SERVICE ABOVE SELF"

Pour pouvoir aider les autres, il faut avoir soi-même ce sentiment que les autres ont besoin de vous.



**« LUTTE CONTRE LES
CANCERS PEDIATRIQUES »**

AIDER LES AUTRES UNE NECESSITE

SEPTEMBRE EN

OR



TOUS UNIS
POUR QU'ILS CONTINUENT DE
RÊVER

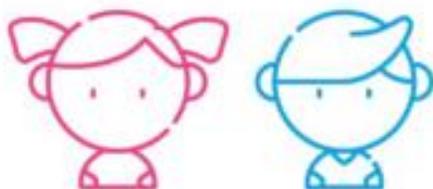
POURQUOI?

Cancers pédiatriques

Les chiffres en France



2.500



enfants atteints par un cancer chaque année en France !

1 enfant
440

aura un cancer
avant ses 15 ans.

800

Jeunes de 15 à 18 ans
sont diagnostiqués d'un cancer
chaque année en France.

500

enfants décèdent
du cancer en France
chaque année.

*sourcepubliquefrance.fr



Cancer = 1^{ère} cause de décès par maladie
chez les enfants de plus de 1 an en France.

LES CANCERS DE L'ENFANT EN FRANCE*

83%
de survie
à 5 ans

**2 enfants
sur 3**
guéris souffrent
de séquelles

Les cancers
les plus fréquents
chez les enfants*

10%
de
lymphomes

25%
de tumeurs du
système nerveux
central

29%
de leucémies
dont 80% de
leucémies aiguës
lymphoblastiques

*Enfants de moins de 15 ans

Source : Registre National des Cancers de l'Enfant

FINANCEMENT?



→ **ARRONDI SUPERIEUR/DON TPE** => Versement FDD Rotary (reçu fiscal)



→ **DONS DIRECTS / VENTE de goodies** => compte du Rotary BEBB (pas de reçu fiscal)



→ **CONCERT**

COMMENT?

**1. « Conférence: cancers pédiatriques: un
seul défi comprendre pour soigner » -
(06/09)**

**2. Septembre d'OR - (31/08 -30/09)
(arrondi euro supérieur)**

**3. Semaine 51/ 2024
(Don)**

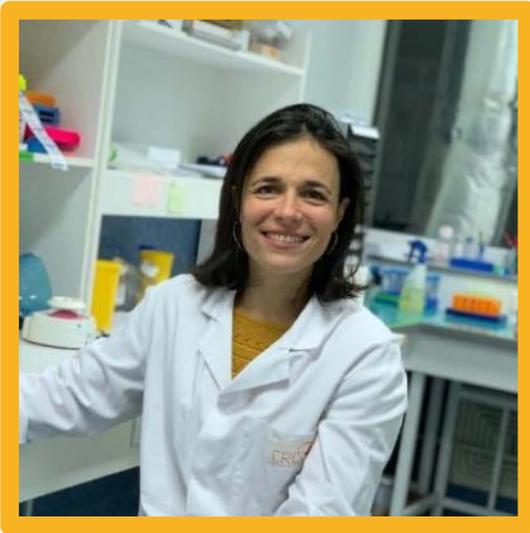
**4. Concert – (15 02 2025)
(journée mondiale cancer pédiatrique – 2500 voix)**

QUAND?

**« Conférence médicale autour des
cancers pédiatriques »**

Vendredi 6 septembre -19H30/20H -

Vox



Dr Marie CASTETS

Chercheuse Inserm
Spécialiste des cancers
cérébraux pédiatriques



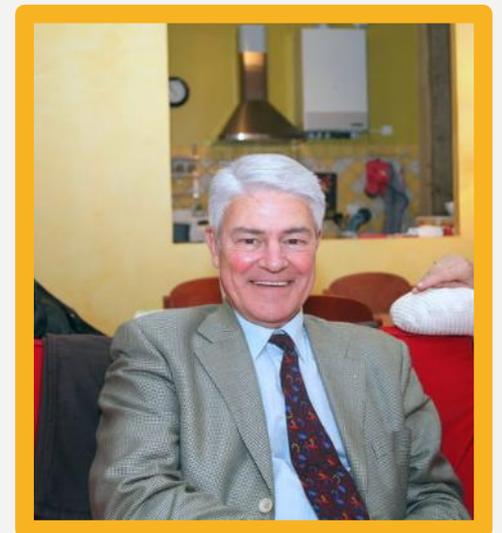
Dr Pierre LEBLOND

Pédiatre oncologue



Dr Géraldine POULY

Médecin unité ESPERRA
Lauréat des trophées
Artisans d'un monde plus
humain



Dr Jean BRUHIERE

Médecin
Président ligue contre le
cancer de l'Ain



Dr Adrien BERTRAND

Chercheur post-doctoral
dans l'équipe "Mort
cellulaire et cancers de
l'enfant" dirigée le Dr
Marie Castets et le Pr
Jean-Yves Blay



Dr Chrystèle ROUX

Cheffe de service
pédiatrie hôpital Fleyriat

SEPTEMBRE D'OR
31 08 – 30 09 2024

**« Arrondi supérieur + Stands galerie commerciale
Leclerc »**

ROTARY

MARABOU

EFS

ENFANT'AIN

ESPPERA

LIGUE CONTRE CANCER

CASSANDRA

Autres.....

mardi. vendredi. samedi

DECEMBRE 2024
Semaine 51

« DON-SOLIDAIRE – 2€/+ »
Animations ?

FEVRIER 2025

**« Concert artiste à définir – Clôture action Cancers
Pédiatriques »**

15 02 2025

(journée mondiale cancers pédiatriques)

2500 voix – concerts nationaux

QUI?

« LES CANCERS PEDIATRIQUES »

⇒ RECHERCHE

Microtome CRCL => 15000€

Plateforme Share4kids

⇒ SOINS

Hôpital de jour – Pédiatrie-Fleyriat – embellissement service de jour
=> 12000€

⇒ SOINS PALLIATIFS (ESPPERA)

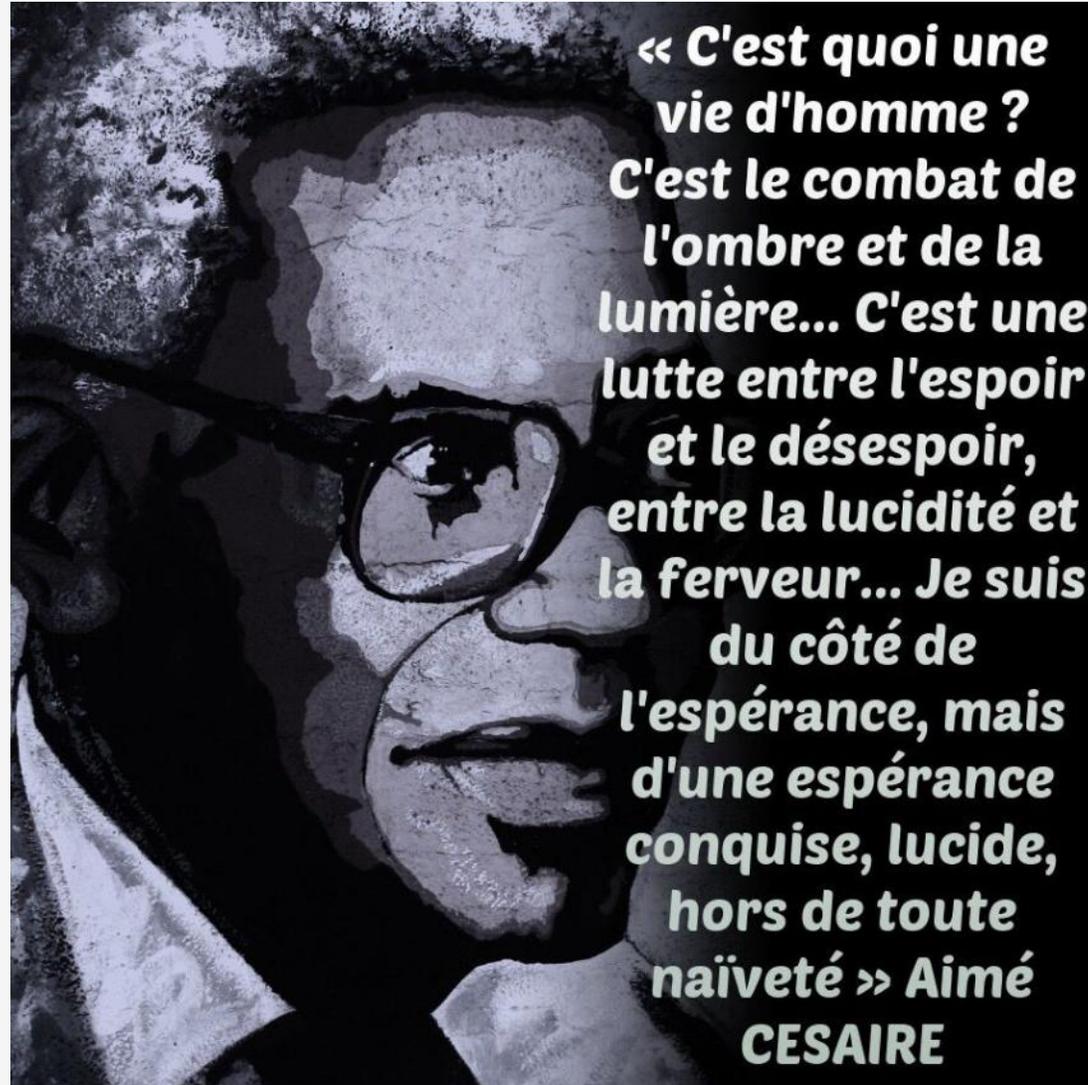
Accompagnement familles et enfants => 1000 à

5000€/accompagnement



Notre combat, le sien, le mien, le leurils ont besoin de nous

NOTRE COMBAT, LE SIEN, LE MIEN



**NOUS VOUS
REMERCIONS!**

